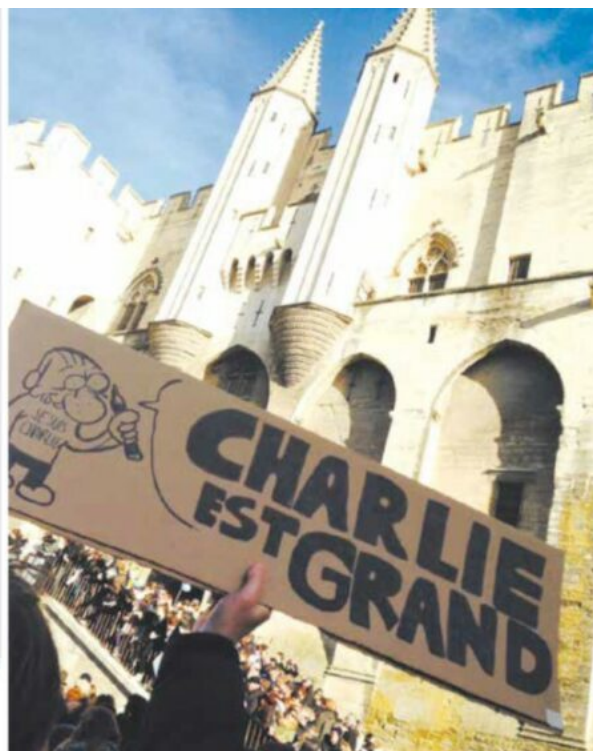


Ecrit par le 4 avril 2025

Il y a 10 ans, quand le Vaucluse était Charlie

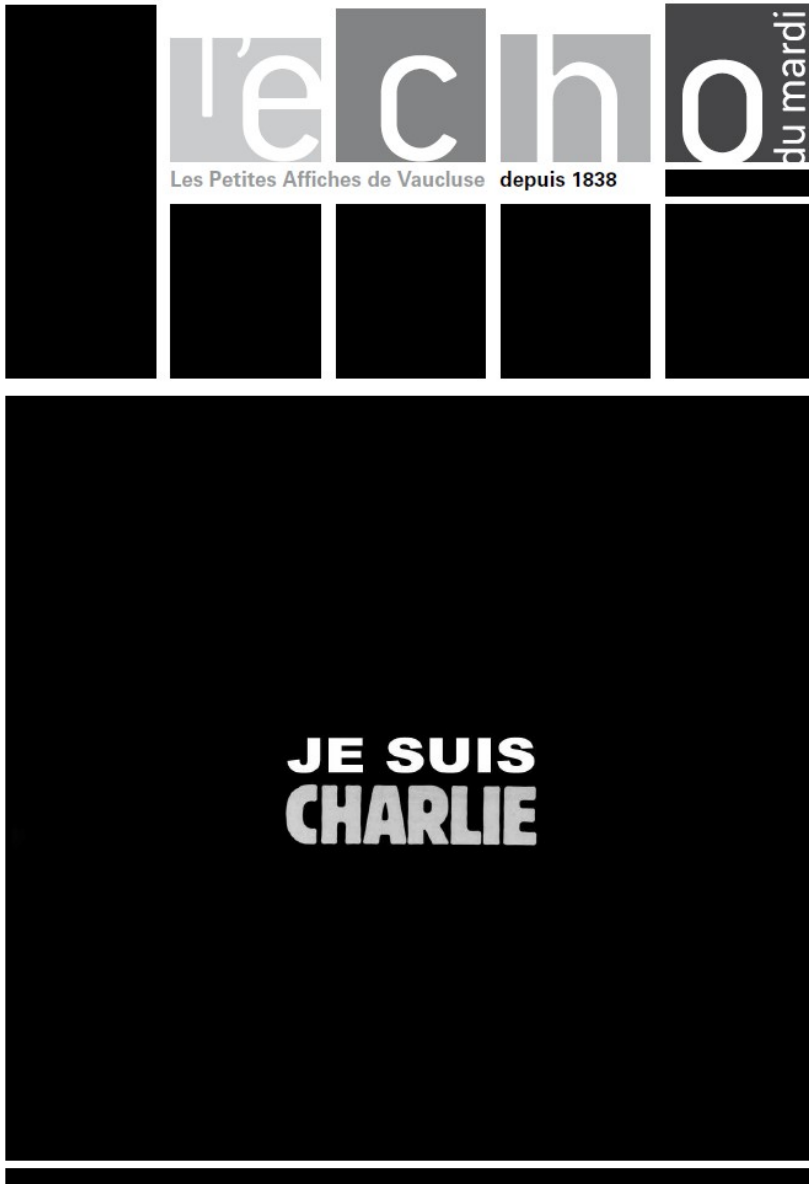


Il y a tout juste 10 ans, le 7 janvier 2015 des terroristes prennent d'assaut les locaux du journal satirique Charlie Hebdo. Dans la foulée, d'autres attaques dans la région parisienne s'en prennent à des policiers ainsi qu'à une supérette cacher. Au total, ces tragiques événements qui dureront jusqu'au 9 janvier feront 17 victimes et 22 blessés.

Partout en France, l'émotion puis la mobilisation sont immenses. En Vaucluse, on assiste ainsi à des rassemblements sans précédent.

Bien au-delà des premières estimations officielles, ils sont près de 30 000 à se déplacer dans les rues d'Avignon afin de participer à l'hommage rendu le dimanche suivant aux victimes des attentats.

Ecrit par le 4 avril 2025



La 'Une' de l'Echo du mardi du 13 janvier 2015.

Ce déferlement sans précédent touche l'ensemble du département. Ils seront ainsi plus de 3 500 à défiler dans les rues d'Apt. Les Vauclusiens seront également chaque fois plusieurs milliers à Cavaillon, Sorgues, Orange et l'Isle-sur-la-Sorgue ainsi que 1 800 à Lourmarin. Dans le même temps, plusieurs centaines de personnes se regrouperont au Thor ainsi que dans des villages comme Sablet, Séguret, Aubignan, Caderousse, Châteauneuf-de-Gadagne, Bédarrides, Vacqueyras, Cucuron, Lauris, Lapalud... Ils seront même 400 sur les pentes du Ventoux.

Dans le Gard rhodanien, les rassemblements attireront plus de 3 000 personnes à Pont-Saint-Esprit et

Ecrit par le 4 avril 2025

500 à Villeneuve-lès-Avignon. La veille de ces réunions dominicales, plusieurs milliers de vaclusiens avaient déjà participé à des rassemblements à Bollène, Malaucène ou bien encore la Tour d'Aigues.

Écrit par le 4 avril 2025



DÉCRYPTAGE

« Il est temps de choisir son camp »

« Comment a-t-on pu en arriver là ? Faudra-t-il désormais aux journalistes regarder dans leurs dos dès qu'ils auront bouclé un article ? Un caricaturiste devra-t-il s'inquiéter chaque fois que l'on sonnera à sa porte ? En choisissant de publier dans nos colonnes une sélection des dessins qui ont valu la mort à nos confrères de Charlie hebdo (voir fin de journal), des dessins qui en temps normal n'auraient jamais eu leur place dans nos colonnes, nous prenons le parti de donner tort à ceux qui ont perpétré ces assassinats. Ces caricatures sont maintenant largement plus diffusées que ce qu'aurait pu faire Charlie hebdo.

Cet acte symbolique ne devrait demander aucun courage, encore moins de prendre de risque. Or, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il y aura incontestablement un avant et un après 7 janvier 2015.

Certains affirment que nous sommes désormais en guerre. Comment leur donner tort aujourd'hui ? Des enfants juifs assassinés dans une école, des militaires français (dont plusieurs d'origine étrangère) abattus sans discernement sur le sol national, ce conflit a malheureusement commencé insidieusement depuis de plusieurs années.

Une guerre donc. Mais une guerre contre qui ? Pas contre une religion, pas même contre une civilisation. Ce nouvel ennemi c'est le silence. A l'image de ces minutes de silence où il suffit d'un unique imbécile pour rompre l'élan collectif, il suffit seulement d'applaudir pour l'isoler, le rendre inaudible. »

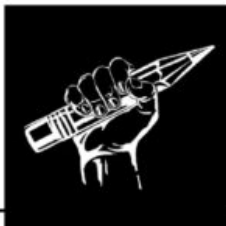
■ « Dire ce que nous ne sommes pas »

Afin d'éviter les amalgames, il est temps pour les musulmans de France de sortir du silence. Pour dire ce qu'ils sont, mais surtout ce qu'ils ne sont pas. Beaucoup l'ont déjà fait avec force depuis mercredi dernier. Il est temps aussi que les Médias donnent la parole à ces français trop longtemps ignorés. Que nous cessions de mettre en avant uniquement ce qui fonctionne mal dans ce pays et de conditionner les gens au pire. Que nous arrétions d'effleurer la surface des choses pour nous concentrer sur les grandes questions de ce pays. Sans angélisme, mais sans sensationnalisme non plus.

Enfin, il est temps que nos politiques soient à la hauteur de la mobilisation dont a fait preuve le peuple français ces derniers jours. A cette occasion, il a fait passer un message clair à nos dirigeants : le peuple français est plus courageux, plus responsable et plus ouvert que nos élites, qui ont depuis bien longtemps abandonné l'idée, soit par peur, soit par facilité, soit par profit, de résoudre les problèmes. N'est-il pas révoltant de voir certains d'entre eux se vendre sans scrupules aux pétromonarchies, qui en sous-main financent ceux-là même qui nous ont attaqué ? Quant au parti de l'exclusion, il s'est lui-même exclu de ce formidable élan en jouant la carte de la victimisation, loupant ainsi une l'opportunité de rentrer de plain pied dans le débat républicain.

L'immense mobilisation de dimanche représente une chance unique de réunir la Nation sur ce que nous voulons être demain. Mais pour cela, il est indispensable que nous tous prenions la parole pour dénoncer toutes les dérives. Quant à ceux qui ne disent rien, ils sont déjà les complices passifs des terroristes ou des extrémistes de tous bords. »

Laurent Garcia, rédacteur en chef, l'Écho du mardi



Ecrit par le 4 avril 2025

L'édito de l'Echo du mardi du 13 janvier 2015.



Manifestation des agriculteurs : acte III en Vaucluse ce vendredi 13 décembre

Ecrit par le 4 avril 2025



Demain, vendredi 13 décembre, les agriculteurs de Vaucluse, mais aussi du Gard et de la Drôme, se mobilisent à nouveau. Cependant cette fois-ci, après les deux premières manifestations qui se sont déroulées à Avignon [le lundi 18](#) et [le mercredi 27 novembre](#) derniers, les [Jeunes agriculteurs de Vaucluse](#) et [la FDSEA 84](#) (Fédération départementale des syndicats d'exploitants Agricole), se sont donnés rendez-vous sur la RN7 entre Piolenc et Orange à partir de 13h30. C'est donc dans ce secteur que la circulation devrait être perturbée.

« Nous voulons vivre de notre travail. »

Pour l'occasion, le mouvement de contestation mettra plutôt en avant la filière viticole qui « traverse une période de crise, où les négociations sont en cours et où le négoce doit maintenir les prix face à la grande distribution, au risque de voir la filière disparaître dans la région », explique les organisateurs de la manifestation qui ont aussi reçu du Syndicat des Côtes-du-Rhône.

« Nous voulons vivre de notre travail, insistent les agriculteurs locaux. Nous voulons vivre de nos revenus et pas des aides. »

Ecrit par le 4 avril 2025

Velleron : Il était une fois un village en résistance contre l'urbanisation



A Velleron, **la mobilisation ne faiblit pas contre le projet de lotissement de la Grande Bastide et ses 200 logements.** Ce dimanche encore, habitants, élus, associations et personnalités sont venus dire 'non' à cet aménagement qui pourrait avoir de grave conséquence sur les finances de la commune ainsi que pour sa qualité de vie.

« Il était une fois dans un charmant petit village du sud de la France : Velleron. Un Plan local d'urbanisme, un PLU, qui, en 2017, permit de passer une zone naturelle préservée de 7 hectares en zone à urbaniser et plus, plus, plus. » C'est ainsi que Philippe Armengol, maire de Velleron, a débuté son discours à l'occasion de la deuxième mobilisation contre le projet de la Grande Bastide, un lotissement de 200 logements, qui s'est déroulé ce dimanche à Velleron.

Un projet actuellement bloqué depuis avril 2022 par décision de la préfecture de Vaucluse mais qui fait l'objet d'une l'audience au tribunal de Nîmes, ce 18 décembre, où les aménageurs attaquent cette décision.

Écrit par le 4 avril 2025

Une fable qui ne fait pas rêver

« Par l'odeur allécher, a poursuivi l'élue, deux aménageurs venus d'Occitanie, se dirent mais quelle aubaine ! Et si nous y faisons un lotissement de 200 logements, de 26 000 m² de planchers, de 500 à 600 habitants. Quelle belle opération financière ! »

Une fable qui ne fait cependant pas rêver la municipalité actuelle qui a profité de ce rassemblement pour rappeler conséquences économiques et environnementales de ce projet.

« Nous avons estimé à 7M€ les coûts pour la commune, sans compter, bien entendu, les coûts indirects », explique Philippe Armengol. Le Grand Avignon serait ainsi obligé de redimensionner la station d'épuration par exemple. Seule solution ? Augmenter les impôts locaux de 40% : « mais on ne le fera pas » annonce déjà le maire de ce village d'un peu plus de 3 000 habitants qui précise qu'une commune comme la sienne peut 'encaisser' une croissance démographique de l'ordre de 1,3% par an. « Là on parle d'un projet qui fera augmenter la population de 20% en 1 ou 2 ans maximum. »



Comme lors de la première mobilisation fin 2021, les habitants de Velleron ont dessiné un immense 'non' contre le projet de lotissement de la Grande Bastide. Crédit : Michel Bost

Une zone naturelle préservée à... urbaniser

« C'était une Zone naturelle préservée jusqu'en 2017 qui est passé ensuite en zone à urbaniser, plus, plus, plus..., poursuit Philippe Armengol. Avec une faune, une flore très riche qu'on anéantit. Il ne faut pas se leurrer car si on bétonne 26 000 m² de planchers là-bas et bien on anéantit tout ce qu'il y a. Il y avait une zone humide de 2 700 m², sur 1,5 mètre de profondeur. Une zone humide qui existait et qui a été rebouchée juste avant l'étude d'impact environnemental que les aménageurs devaient faire en 2018. »

Ecrit par le 4 avril 2025

Prise de responsabilité de l'Etat et soutien des élus locaux

Par les temps qui courent, le fait est suffisamment rare pour être souligné : le maire de Velleron a appelé les manifestants à applaudir les services de l'Etat. « Je veux remercier personnellement le préfet Bertrand Gaume qui a pris un Arrêté interruptif de travaux (AIT) de travaux en avril 2022 ». Une décision qui depuis a été maintenue par les services de la préfecture en Vaucluse.

Philippe Armengol a aussi salué l'appui de [France Nature Environnement](#) ou bien encore l'action du collectif [les colibris noirs](#) ainsi que les personnalités qui soutiennent la démarche (Dave, l'actrice Cécile Bois, l'acteur et doubleur Jean-Pierre Michael, Grand Corps Malade...).



Philippe Armengol, le maire de Velleron ici au micro, a reçu le soutien de très nombreux élus locaux. Crédit : Michel Bost

« Cette démesure parle aux élus. »

Philippe Armengol, maire de Velleron

Soulignant le nombre d'écharpes tricolores réunies lors de cette journée, Philippe Armengol détaille : « Pourquoi nos collègues élus d'autres territoires sont là ? C'est parce que cette démesure, elle leur parle. Ils se disent, 'Quoi ? 20% d'augmentation de population, faillite économique, faillite écologique, faillite sociale. Non ! Je n'en veux pas moi non plus car cela me fait peur'. Donc, on vient nous aider dans ce combat. On vient aider ce village en raison de tous ces enjeux. »

Ecrit par le 4 avril 2025

« Mais nous, on sera solidaires avec vous quand cela s'avérera nécessaire, annonce déjà le maire. Car ce que l'on défend sur Velleron, nous le défendrons ailleurs aussi. Et la fin de cette histoire, je vous le dis ici, c'est nous ensemble qui l'écrirons. » Prochain chapitre : la décision du tribunal administratif de Nîmes qui devrait être annoncée dans les 15 suivants l'audience prévue ce mercredi 18 décembre.

[Velleron : le village se mobilise pour sa survie](#)

Velleron : le village se mobilise pour sa survie



Ce dimanche 8 décembre à 10h devant la mairie, le village de Velleron appelle à la mobilisation contre un projet de lotissement de 200 logements. Pour la commune, si ce dossier devait aboutir il entrainerait des conséquences catastrophiques pour les finances de la municipalité ainsi que sur la qualité de vie de ce village de 3 100 habitants.

Ecrit par le 4 avril 2025

Mercredi 18 décembre prochain, le tribunal administratif de Nîmes est appelé à se prononcer sur le projet de lotissement de la Grande Bastide à Velleron. Un programme de 200 logements sur 7 hectares dont le chantier a débuté à l'automne 2021 avec les travaux de terrassement, les bassins de rétention, les voies d'accès... De quoi entraîner dans les semaines qui ont suivi plusieurs actions de mobilisation ayant regroupés 500, 600 et même jusqu'à 800 personnes pour ce village de 3 100 habitants.

Conséquence : en avril 2022, Bertrand Gaume, le préfet de Vaucluse d'alors, a pris un Arrêté interruptif de travaux (AIT) demandant aux promoteurs héraultais Hectare et Angelotti réunis sous la bannière 'Domaine de l'Opéra' d'abandonner leur projet en remettant en état le terrain, de déposer une demande de dérogation aux interdictions du code de l'environnement qu'ils enfreindraient avec leur chantier ou bien de proposer des mesures supplémentaires d'atténuation des risques environnementaux.



Plusieurs manifestation ont eu lieu contre le projet d'urbanisation de ce programme de logement prévu sur 7 ha. Crédit : Michel Bost

« Il y a un vrai enjeu environnemental, dénonce Philippe Armengol, maire de Velleron. Avec une perte de biodiversité de cette Zone naturelle à préserver jusqu'en 2018 avant que la précédente municipalité ne le transforme en Zone à urbaniser dans le cadre de son PLU (Plan local d'urbanisme). C'est tout l'objet de l'audience au tribunal de Nîmes ce 18 décembre où les aménageurs attaquent l'AIT du préfet. »

« Toute la population est déterminée à aller jusqu'au bout. »

Ecrit par le 4 avril 2025

Philippe Armengol, maire de Velleron

« Toute la population est déterminée à aller jusqu'au bout, poursuit l' élu également [vice-président du Grand Avignon délégué à la transition écologique – eau, air et biodiversité](#). On est au-delà des clivages politiques. Bien sûr la population est mobilisée mais nous avons aussi le soutien des parlementaires, des maires, des conseillers régionaux, du département, du Grand Avignon, du parc du Ventoux, de l'AMV (Association des maires de Vaucluse), de l'association des maires ruraux... Tous ces élus sont solidaires car ils connaissent les conséquences pour une commune d'une telle urbanisation. Nous sommes aussi très heureux que la préfecture de Vaucluse soit en première ligne sur ce dossier. »



En 2021, de nombreux élus vauclusiens étaient déjà venus rejoindre Philippe Armengol, maire de Velleron (au micro) afin de soutenir la mobilisation contre le projet de lotissement de la Grande Bastide. Crédit : Michel Bost

Une mobilisation soutenue par un collectif particulièrement actif ([les colibris noirs](#)) ainsi que la présence de 'people' comme Renaud, Dave, l'actrice Cécile Bois, l'acteur et doubleur Jean-Pierre Michael (les voix françaises de Brad Pitt, Keanu Reeves, Ethan Hawke) ou bien encore Grand Corps Malade qui a une maison dans la commune. Côté médias, ce combat a su aussi attirer l'attention de Mediapart, du canard enchaîné, de grands journaux nationaux ainsi que de nombreuses chaînes de télévision ou de station de radio.

« Selon la décision du tribunal, nous ferons appel, annonce le maire de Velleron. Parce qu'en termes de biodiversité, il y a un vrai impact. Nous sommes donc déjà prêts à continuer dans cette démarche. »

Quel impact sur le budget de la commune ?

Le maire actuel estime ainsi que l'impact économique de ce projet entrainerait 7M€ de dépenses

Ecrit par le 4 avril 2025

supplémentaires pour la commune.

« Ces chiffres ne sont pas annoncés à la volée, précise Philippe Armengol. Nous avons pris en compte les coûts directs et indirects liés à l'aménagement de ce lotissement : la voirie, le rond-point d'accès sur la Départementale, l'adduction à l'eau potable, le recalibrage de la station épuration, l'agrandissement de l'école... 7 M€, c'est le double de notre budget actuel qui s'élève à près de 3,5M€. »

« Si nous voulions équilibrer nos comptes, il nous faudrait augmenter les impôts de 40% ! »

« Notre évaluation n'intègre pas les dépenses des autres collectivités (Grand Avignon, Département de Vaucluse, Région Sud...) qui devront participer, d'une manière ou d'une autre, elles aussi aux financements de tous ces travaux » alerte le maire. « Et les financements qui seront mis ici, ne pourront pas aller ailleurs. Si on prend l'exemple du Grand Avignon, cela se fera au détriment d'autres raccordements à l'assainissement. En gros, si nous voulions équilibrer nos comptes, il nous faudrait augmenter les impôts de 40% ! »



Lors d'un des précédents rassemblements, les habitants avaient écrits un gigantesque 'Non' sur le terrain de football de la commune. Crédit : Michel Bost

Vers une double peine ?

Autre conséquence, avec l'arrivée de près de 600 habitants supplémentaires, la commune de Velleron franchirait largement le cap des 3 500 résidents. Un nombre qui n'est pas que symbolique : c'est aussi la limite à partir de laquelle une commune est soumise à la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) imposant un quota minimum de 25% de logements sociaux. Et avec 6% actuellement, Velleron en est très loin.

Ecrit par le 4 avril 2025

« Notre problème c'est que nous sommes dans l'impossibilité de répondre à ces obligations de l'Etat, constate le maire. Bien que nous soyons plutôt favorables aux logements sociaux cela voudrait dire qu'il faudrait bâtir 400 logements sociaux d'un seul coup... »

Ainsi, la création des 200 logements de la Grande Bastide 'obligerait' la commune à en faire construire 400 de plus à vocation social. Le tout avec les nouvelles dépenses en matière de services et d'aménagement liées à l'afflux de cette nouvelle population.

« Avec le Zan (Zéro Artificialisation nette), nous serons dans l'impossibilité totale de créer des logements car à Velleron, en raison de nos zones naturelles ou du PPRI (Plan de prévention des risques naturels d'inondation) nous ne disposerons pas du foncier nécessaire pour pouvoir répondre aux nouvelles obligations qui vont être générées par la réalisation ce lotissement. Nous devons donc payer des pénalités ad vitam æternam puisque nous n'atteindrons jamais les objectifs de la SRU. C'est le serpent qui se mord la queue. »



Le projet de lotissement de la Grande Bastide prévoit la création de 200 logements et l'arrivée de 500 à 700 habitants. Crédit : DR

« Nous ne sommes pas contre la création de nouveaux logements. »

« Nous ne sommes pas contre la création de nouveaux logements, insiste Philippe Armengol. Nous avons

Ecrit par le 4 avril 2025

d'ailleurs fait des propositions sur un autre site où il était possible d'en réaliser entre 40 et 50. Il a aussi la possibilité d'urbaniser les dents creuses afin de permettre au village de grandir de façon cohérente avec des projets beaucoup plus facile à accompagner en termes d'aménagements tout en limitant les impacts financiers. »

En effet, alors qu'en moyenne l'augmentation pour absorber sans difficultés des populations supplémentaires est de l'ordre de 1,4% en moyenne par an pour une commune, cet éventuel bouleversement démographique de 20% constituerait dans le même temps un choc budgétaire.

« Cela sert à quoi d'être élu s'il n'y a plus aucun moyen financier et si nous ne sommes là que pour gérer une défaillance », prévient le maire de Velleron qui attendra avec impatience la décision du tribunal administratif qui devrait être rendue dans les 15 suivants l'audience du 18 décembre.

Mobilisation contre le projet de la Grande Bastide. Dimanche 8 décembre. 10h. Devant la mairie de Velleron.



Collectif de défense de la Grande Bastide
& la Mairie de Velleron

MOBILISATION
CITOYENNE

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 10H

Audience au tribunal administratif le 18/12

ON NE LÂCHE RIEN !

L'appel à mobilisation du collectif de défense et de la commune de Velleron. Crédit : DR

Avignon : les agriculteurs vont à nouveau manifester ce mercredi



Après le rassemblement de la semaine dernière, les agriculteurs de Vaucluse se mobilisent à nouveau pour une manifestation à Avignon. La circulation risque être particulièrement difficile en début de matinée sur la route de Marseille ainsi qu'aux abords de la préfecture.

A l'appel des [Jeunes agriculteurs de Vaucluse](#) et de [la FDSEA 84](#) (Fédération départementale des syndicats d'exploitants Agricole), ce rassemblement se déroulera ce mercredi 27 novembre devant la Chambre d'agriculture de Vaucluse située dans la zone d'activités d'Agroparc.

Attendus avec leur tracteurs et leurs bennes, les agriculteurs réclament « de stopper les sur-contraintes et la surréglementation ».

'Notre fin sera votre faim'

« Nos revendications demeurent inchangées, expliquent les représentants du monde agricole locale. Des mesures conjoncturelles et de trésorerie pour soutenir les agriculteurs et les agricultrices, une simplification administrative drastique par des mesures à la main du gouvernement, légiférer pour remettre le gout d'entreprendre au cœur des politiques agricoles, stop aux incohérences européennes et mondiales : pour redonner une ambition à la souveraineté alimentaire européenne. »

Ecrit par le 4 avril 2025

Le cortège partira d'Agroparc vers 8h pour rejoindre le centre-ville et bloquer les administrations, les agences et les services de l'Etat. Au moins, deux points d'arrêt sont prévus.



Crédit : DR/Jeunes Agriculteurs de Vaucluse/FDSEA 84/Facebook

Le mouvement Femmes Solidaires Avignon

Ecrit par le 4 avril 2025

organise une manifestation pour soutenir Gisèle Pelicot



Le mouvement féministe [Femmes Solidaires Avignon](#), qui s'engage pour défendre les droits et les libertés des femmes, organise une manifestation pour soutenir Gisèle Pelicot ce lundi 25 novembre en fin de journée.

Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, qui a lieu chaque année le 25 novembre, le mouvement Femmes Solidaires Avignon s'associe au collectif [Droits des femmes de Vaucluse](#) pour réaliser une chaîne de solidarité devant les remparts d'Avignon.

Cette mobilisation vise à soutenir Gisèle Pelicot, dans le cadre du procès des viols Mazan, qui représente aujourd'hui une figure symbolique du combat à mener contre les violences subies par les femmes.

Lundi 25 novembre. 18h. Face au tribunal judiciaire d'Avignon (2 Boulevard Limbert. Avignon).

Avignon : une manifestation pour la paix à Gaza



Le collectif cessez-le-feu 84 organise une manifestation le 9 aout 2024 pour apporter son soutien à toutes les victimes de la ville de Gaza et appeler à un cessez-le-feu dans la capitale palestinienne qui subit de violentes attaques depuis le début du conflit entre la Palestine et l'État d'Israël.

Ecrit par le 4 avril 2025

Cette manifestation débutera ce vendredi dès 19h place de l'horloge à Avignon, devant la mairie et entamera une longue marche pour demander la reconnaissance de l'État palestinien par la France.

Infos pratiques : Manifestation pour un cessez-le-feu à Gaza. Vendredi 9 août 2024, 19h. Place de l'Horloge, 84000 Avignon.

Les avocats du barreau d'Avignon solidaires avec leurs homologues tunisiens



Ecrit par le 4 avril 2025

Réunis autour de l'ancien bâtonnier Franck Lenzi, les avocats du barreau d'Avignon se sont retrouvés aujourd'hui sur les marches du palais de Justice de la cité des papes afin de manifester leur soutien à leur consœur Sonia Dahmani.

Cette dernière avocate inscrite au barreau de Tunisie, a été interpellée violemment par des personnes cagoulées, bousculant les avocats et journalistes présents, au sein de la maison de l'avocat de Tunis le samedi 11 mai, à la suite de propos tenus sur un plateau de télévision sur la situation de son pays.

« Cette agression inédite a choqué et ému la profession d'avocat en France et dans le monde », s'indignent les avocats avignonnais dont [le nouveau bâtonnier en exercice, Philippe Cano](#), les représentaient durant le rassemblement parisien devant l'ambassade de Tunisie.

C'est dans ce contexte que la Conférence des bâtonniers, aux côtés de nombreuses institutions de la profession, a signé le 12 mai un communiqué de soutien à Sonia Dahmani, réclamant sa libération immédiate et appelant à des manifestations de soutien des avocats en robe partout en France.



Le Bâtonnier Cano, à droite, lors de la manifestation à Paris devant l'ambassade de Tunisie. ©DR-Avocats du Barreau d'Avignon

Écrit par le 4 avril 2025

« Hier, les avocats tunisiens qui ont courageusement soutenu notre consœur ont été à leurs tours poursuivis, la maison de l'avocat de Tunis a été saccagée et l'avocat Mehdi Zagrouba, à son tour, a été brutalement arrêté. »

Ce rassemblement a été l'occasion pour ces professionnels du Droit vauclusiens de souligner aussi leur engagement auprès des avocats poursuivis, arrêtés et emprisonnés arbitrairement dans le monde dans le cadre d'une lettre ouverte rappelant « que la Tunisie a ratifié le 18 mars 1969 le Pacte international relatif aux droits civils et politiques adopté en 1968 par les Nations unies qui protège notamment les droits à la vie, à la liberté et à la sécurité, à la liberté de pensée, de conscience et de religion et l'interdiction de la détention arbitraire. »

Ils ont également rappelé « que la Tunisie a également ratifié le 23 septembre 1988 la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants adoptée en 1987 par les Nations unies et son Protocole facultatif, le 29 juin 2011, adopté en 2002. »

En conséquence, ils s'indignent donc « contre les violences verbales et physiques perpétrées à l'encontre des avocats tunisiens et des journalistes visant à les intimider et à les faire taire, condamnent l'arrestation violente d'une avocate et chroniqueuse qui, après des propos tenus sur un plateau de télévision, sur la situation du pays, a été convoquée devant la justice et s'est réfugiée à la maison de l'avocat où elle a été interpellée violemment, considèrent que s'introduire de force dans les locaux de l'Ordre national des avocats constitue une agression inédite et alarmante contre ce lieu, sanctuaire des droits de la défense et de la liberté d'expression, où se réunissent des avocates et des avocats, défenseurs de l'état de droit et derniers remparts contre l'arbitraire, s'insurgent contre de telles pratiques, réclament la libération immédiate de notre consœur Sonia Dahmani et l'arrêt de toute forme de répression contre les avocats, journalistes et tous autres défenseurs des libertés tunisiens, soutiennent les avocats de la section de Tunis de l'Ordre national des avocats de Tunisie et l'ensemble des confrères entravés dans l'exercice de leur métier d'avocat. »

L.G.

Manifestation des agriculteurs : l'A7 et l'A9 encore fermés dans le sens Sud-Nord

Suite aux manifestations des agriculteurs, la préfecture de Vaucluse prévient que de nouvelles actions seront menées ce jeudi 25 janvier sur les axes autoroutiers du Vaucluse et des départements limitrophes.

Ecrit par le 4 avril 2025

Dans ce cadre, [les interdictions de circulation déjà mises en œuvre](#) sont reconduites :

- fermeture de l'A7 à partir d'Avignon Nord dans le sens Sud - Nord.
- fermeture de l'A9 à partir de Remoulins dans le sens Sud - Nord.

Dans ces conditions, il est vivement conseillé aux automobilistes d'éviter d'emprunter les autoroutes A7 et A9 compte-tenu des risques de perturbation pouvant intervenir et de différer leurs déplacements autant que possible.

Par ailleurs, les services de la préfecture de Vaucluse invitent les automobilistes à s'informer régulièrement :

- en suivant les réseaux sociaux de la préfecture @prefet84 et des autoroutes A7 et A9 ;
- en écoutant Radio 107.7 ou France Bleu Vaucluse 100.4 FM

<https://fb.watch/pNcJmSNJXZ/>